

L'Afrique des Grands Lacs : analyse de l'immaturité d'un complexe régional de sécurité

The Great Lakes Region of Africa: An Analysis of the Immaturity of a Regional Security Complex

NGOY MWANZA José

Diplômé d'études approfondies en Relations internationales, Chef de Travaux à l'Université de Lubumbashi (UNILU), République démocratique du Congo.

DOI:10.37648/ijrssh.v16i03.006

¹ Received: 28 May 2026; Accepted: 19 July 2026 ; Published: 12 August 2026

Abstract

The African Great Lakes region represents an area where security interdependence, driven by geographical proximity, overlapping crises, and cross-border flows, is particularly intense. Yet, this configuration fails to yield a durable security community. Drawing on Barry Buzan and Ole Wæver's regional security complex theory, this article examines this paradox, arguing that the region forms a security complex defined not by a lack of ties, but by its inability to foster pacification. Sustained by the security dilemma, the interpenetration of threats, and weak institutional regulations, regional proximity ultimately reproduces vulnerabilities and geopolitical rivalries rather than driving integration.

Keywords: *African Great Lakes; regional security complex; security interdependence; security dilemma; conflict; regional integration; armed groups; DRC.*

Résumé : L'Afrique des Grands Lacs constitue l'un des espaces régionaux où l'interdépendance sécuritaire, nourrie par la proximité géographique, l'imbrication des crises et les flux transfrontaliers, est la plus intense. Pourtant, cette configuration ne débouche pas sur une communauté de sécurité durable. Cet article analyse ce paradoxe à partir de la théorie des complexes régionaux de sécurité de Barry Buzan et Ole Wæver. L'hypothèse défendue est que la région forme un complexe caractérisé non par l'absence de liens, mais par son incapacité à transformer l'interdépendance en dynamique pacificatrice. Entretienue par le dilemme de sécurité, la porosité des menaces et la faiblesse des réglementations institutionnelles, cette proximité favorise la reproduction des vulnérabilités et des rivalités géopolitiques.

Mots-clés : Afrique des Grands Lacs ; complexe régional de sécurité ; interdépendance sécuritaire ; dilemme de sécurité ; conflictualité ; intégration régionale ; groupes armés ; RDC.

1. Introduction

L'Afrique des Grands Lacs constitue, dans le paysage politique contemporain, un espace paradigmatique de l'interdépendance sécuritaire. La proximité géographique des États, la porosité des frontières, les mobilités humaines, les échanges commerciaux, les ressources partagées et l'interpénétration des crises nationales font de cet espace un ensemble dans lequel les problèmes de sécurité d'un État produisent rapidement des effets chez ses voisins. La

¹ How to cite the article: Jose N.M.; (August, 2026); The Great Lakes Region of Africa: An Analysis of the Immaturity of a Regional Security Complex; *International Journal of Research in Social Sciences and Humanities*; Vol 16, Issue 3; 43-55, DOI: <http://doi.org/10.37648/ijrssh.v16i03.006>

conflictualité congolaise, les mouvements de réfugiés, les rébellions transfrontalières, les trafics de ressources et les interventions militaires régionales illustrent cette interdépendance.

La théorie des Complexes régionaux de sécurité, développée notamment par Barry Buzan et Ole Wæver, offre un cadre particulièrement pertinent pour saisir cette configuration. Elle permet de dépasser une lecture strictement nationale de la sécurité en considérant que les menaces sont largement déterminées par les relations de proximité entre États et acteurs situés dans un même espace régional². Dans cette perspective, la sécurité d'un État ne peut être isolée de celle de ses voisins lorsque leurs perceptions de menace, leurs politiques de puissance et leurs pratiques sécuritaires sont étroitement imbriquées.

Cependant, l'existence d'une forte interdépendance sécuritaire ne signifie pas nécessairement l'existence d'une communauté de sécurité. Une région peut être fortement interdépendante tout en demeurant structurée par la méfiance, le dilemme de sécurité et la conflictualité. C'est précisément cette contradiction qui constitue le problème central de la présente étude. La question qui guide l'analyse est dès lors la suivante : comment expliquer que la forte interdépendance sécuritaire des États de l'Afrique des Grands Lacs ne se traduise pas par une dynamique durable de coopération et de pacification régionale ?

L'hypothèse défendue est que l'Afrique des Grands Lacs constitue un **complexe régional de sécurité immature**, dans lequel l'interdépendance sécuritaire est effectivement forte, mais demeure principalement négative. Autrement dit, les États sont interdépendants parce qu'ils se menacent, se déstabilisent ou réagissent aux menaces provenant de leur environnement immédiat, plutôt que parce qu'ils auraient construit des mécanismes suffisamment solides de confiance et de coopération.

L'objectif de cet article est donc double. Il s'agit, d'une part, de mettre en évidence les différentes formes de proximité qui constituent le socle du complexe régional ; d'autre part, de montrer que ces proximités, en l'absence de mécanismes de régulation efficaces, alimentent davantage la conflictualité qu'elles ne produisent une communauté sécuritaire. L'analyse repose principalement sur une approche qualitative et documentaire fondée sur la théorie des Complexes régionaux de sécurité. L'espace retenu correspond au noyau géopolitique formé principalement par la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda. Ce choix se justifie par l'intensité des interactions sécuritaires, économiques, migratoires et politiques qui relient ces États.

L'étude est structurée en trois temps. La première partie examine les différentes proximités qui constituent le socle du complexe régional. La deuxième analyse la conflictualité comme manifestation de son immaturité. La troisième s'intéresse à l'inefficacité des mécanismes de régulation et aux limites de l'intégration régionale. L'ensemble permet de montrer que l'Afrique des Grands Lacs est moins caractérisée par une absence d'interdépendance que par une interdépendance sécuritaire insuffisamment institutionnalisée et faiblement pacificatrice.

2. Les proximités constitutives du complexe régional de l'Afrique des Grands Lacs

La constitution d'un complexe régional de sécurité repose d'abord sur l'existence d'interactions suffisamment denses entre les unités qui le composent. En Afrique des Grands Lacs, ces interactions ne sont pas exclusivement militaires. Elles sont également géographiques, environnementales, démographiques, sociologiques, religieuses, politiques et économiques.

² BUZAN, B. et WÆVER, O., *Regions and Powers: The Structure of International Security*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 240.

2.1. Les proximités géographiques et environnementales

2.1.1. Une structuration hydrographique et géopolitique

Ancré au cœur de l'Afrique orientale et centrale, l'espace des Grands Lacs est structuré par un ensemble hydrographique qui épouse largement la configuration tectonique de la *Great Rift Valley*³. Cette configuration géographique donne à la région une forte cohérence physique, tout en produisant des espaces de contact et de circulation entre populations et États. Les caractéristiques des principaux lacs témoignent de cette diversité géographique. Le lac Victoria constitue une vaste étendue d'eau douce d'environ 68 100 km², tandis que le lac Tanganyika se distingue par sa profondeur exceptionnelle, pouvant atteindre environ 1 433 mètres⁴. Ces espaces lacustres ne sont donc pas de simples réalités physiques : ils participent à l'organisation des mobilités, des économies locales et des rapports entre territoires voisins.

Dans le cadre de cette étude, l'analyse privilégie le « noyau dur » régional constitué principalement de la RDC, du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda. Ce choix tient à la forte densité des interactions entre ces quatre États et au caractère particulièrement poreux de leurs frontières. La proximité géographique est renforcée par l'enclavement de plusieurs États de la région et leur dépendance à l'égard des corridors commerciaux reliant l'intérieur du continent à l'océan Indien. Le Corridor Nord, qui relie notamment les espaces de l'intérieur au port de Mombasa, et le Corridor Central, orienté vers Dar es-Salaam, constituent ainsi des axes majeurs de circulation régionale⁵. Cette situation contribue à inscrire l'Est de la RDC dans un espace économique et géopolitique qui dépasse largement les frontières nationales. La géographie devient ainsi un facteur d'interdépendance, mais également un facteur de vulnérabilité lorsque les États ne disposent pas de mécanismes communs permettant de gérer les flux et les tensions qui en résultent. La RDC occupe, dans cette configuration, une position géopolitique particulière en raison de son immensité territoriale, de ses frontières multiples et de sa position de contact entre l'Afrique centrale et l'Afrique orientale⁶. Cette position fait de son territoire un espace stratégique pour les États voisins.

La richesse de la région renforce encore cette centralité. Les ressources minières, agricoles et énergétiques constituent des atouts considérables, mais leur répartition asymétrique contribue également à alimenter les rivalités⁷. Dans les espaces où les institutions étatiques demeurent fragiles, cette asymétrie peut favoriser l'émergence d'économies informelles et de réseaux de prédation liés aux conflits⁸. Les ressources deviennent alors simultanément des facteurs de développement et des objets de compétition stratégique⁹.

La proximité géographique constitue donc le premier fondement du complexe régional. Elle ne crée cependant pas, à elle seule, une communauté de sécurité. Elle crée avant tout les conditions matérielles de l'interdépendance.

2.1.2. La politisation des proximités environnementales

L'environnement constitue une autre dimension de l'interdépendance régionale. Longtemps considéré comme une question périphérique dans les études de sécurité, il tend désormais à être intégré aux préoccupations stratégiques des États. Les prises de position des dirigeants africains témoignent de cette évolution. La dénonciation par Yoweri Museveni du changement climatique comme forme d'« agression » des pays riches contre les pays du Sud illustre la politisation croissante de la vulnérabilité environnementale africaine¹⁰.

³ LUKUNDA VAKALA, R., *La conférence Internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs*, Kinshasa, CEDS, 2004, p. 151.

⁴ *Ibidem*.

⁵ BLANC, F., « L'Afrique des Grands Lacs balkanisée ? », in *Conflits*, n° 31, 2021, p. 21.

⁶ DUBRESSON, A., MARCHAL, J.-Y. et RAISON, J.-P. (dir.), *Géographie universelle : les Afriques au sud du Sahara*, Paris, Belin, 1999, p. 480 ; SHYAKA, A., *La résolution des conflits en Afrique des Grands Lacs*, Butare, Éditions de l'Université Nationale du Rwanda, 2004, p. 24.

⁷ REMACLE, E. et ROSOUX, V. (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Des conflits à la paix*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2007, p. 25.

⁸ *Ibidem*, p. 29.

⁹ LUNANGA BUSANYA, J., *Géopolitique et conflits identitaires en RDC*, Kinshasa, Compodor, 2009, pp. 28-32.

¹⁰ THE ECONOMIST, « Drying up and Flooding out », 10 mai 2007, en ligne (<https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2007/05/10/drying-up-and-flooding-out>).

Dans les enceintes multilatérales, les États de l'Afrique des Grands Lacs cherchent également à transformer leurs ressources environnementales en instruments de négociation diplomatique. La protection des forêts, des écosystèmes et du bassin du Congo devient ainsi une question liée à la recherche de financements internationaux et à la reconnaissance de la responsabilité différenciée des États face au changement climatique¹¹. Cette dimension environnementale possède également une portée sécuritaire. L'augmentation des températures, la modification des régimes pluviométriques et l'intensification des événements extrêmes peuvent affecter les économies agricoles, la sécurité alimentaire et certaines infrastructures énergétiques¹².

Le changement climatique ne constitue cependant pas mécaniquement une cause de conflit. Il agit plutôt comme un multiplicateur de vulnérabilités lorsque les institutions sont incapables d'organiser l'accès équitable aux ressources. La concurrence pour la terre et l'eau peut alors renforcer des tensions préexistantes entre agriculteurs et éleveurs, surtout lorsque les différends sont ethnicisés ou exploités politiquement¹³. L'enjeu environnemental participe ainsi à la constitution du complexe régional parce que les vulnérabilités écologiques dépassent les frontières nationales. Toutefois, comme dans le cas de la géographie, l'interdépendance environnementale peut être soit coopérative, soit conflictuelle selon la capacité des États à la réguler.

2.2. Les proximités démographiques et sociologiques

2.2.1. Transition démographique et pression foncière

L'Afrique des Grands Lacs se caractérise par une forte concentration humaine, particulièrement dans les espaces fertiles et volcaniques. Cette densité constitue historiquement un élément majeur de l'organisation des sociétés rurales et de l'occupation des territoires¹⁴. La croissance démographique accentue cependant la pression sur les ressources foncières. Dans les espaces densément peuplés du Rwanda et du Burundi, la disponibilité limitée des terres agricoles contribue à renforcer les tensions liées à l'accès au foncier et aux ressources productives. Cette pression ne demeure pas strictement nationale. Les mobilités humaines et les déplacements forcés créent des interactions permanentes entre les territoires. L'Est de la RDC constitue à cet égard un espace particulièrement sensible, en raison de sa proximité avec les États voisins et de son histoire migratoire et conflictuelle. Les enjeux démographiques doivent donc être intégrés à l'analyse sécuritaire non parce que la croissance de la population serait en elle-même une menace, mais parce qu'elle interagit avec la faiblesse des institutions foncières, les inégalités économiques et la compétition politique.

2.2.2. Trame sociologique et identités politiques

Les sociétés de l'Afrique des Grands Lacs sont caractérisées par une grande diversité sociale et culturelle. Au Rwanda et au Burundi, les catégories Hutu, Tutsi et Twa ont connu des transformations historiques profondes. Leur rigidification sous l'effet de certaines politiques coloniales a contribué à leur politisation ultérieure et à leur mobilisation dans les conflits du XXe siècle¹⁵. Le cas burundais montre ainsi comment les identités sociales peuvent être transformées en instruments de compétition politique lorsque les mécanismes d'inclusion et de représentation demeurent fragiles¹⁶. La RDC présente quant à elle une très grande diversité ethnoculturelle, avec plusieurs centaines de groupes ethniques répartis sur un territoire immense¹⁷. Cette diversité n'est pas en soi une source d'insécurité. Elle devient toutefois un facteur de vulnérabilité lorsque l'appartenance communautaire est mobilisée dans les luttes pour l'accès à la terre, au pouvoir ou aux ressources. La circulation des populations à travers les frontières renforce cette

¹¹ TAITHE, A., « Le changement climatique dans la région des Grands Lacs », in *Les Cahiers d'Afrique de l'Est*, n° 48, 2014, pp. 37-50.

¹² GIEC (IPCC), *Climate Change 2013: The Physical Science Basis*, Cambridge University Press, 2013.

¹³ WANNEAU, K. et GEMENNE, F., « Climate and Security », *Working Paper*, n° 12/13, IDDRI, 2013, p. 15.

¹⁴ SCHLÜTER, T. et HAMPTON, C., *Geology of East Africa*, Berlin/Stuttgart, Borntraeger, 1997, p. 265.

¹⁵ BEN HAMMOUDA, H., *Burundi, Histoire économique et politique d'un conflit*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 203.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ LECLERC, J., *République Démocratique du Congo : aménagement linguistique dans le monde*, Québec, Université Laval, 2006, p. 89.

dimension transnationale. Les identités sociales ne coïncident pas toujours avec les frontières étatiques, ce qui contribue à rendre les crises internes rapidement régionales.

2.2.3. La religion comme facteur sociopolitique

La religion constitue également une institution sociale importante en Afrique des Grands Lacs. En RDC, les organisations religieuses jouent un rôle considérable dans la fourniture de services sociaux et dans la médiation politique, notamment dans les contextes où les capacités de l'État demeurent limitées¹⁸. Au Rwanda, la période postérieure au génocide de 1994 a été marquée par une reconfiguration du paysage religieux et par une régulation accrue de certaines organisations confessionnelles¹⁹. Au Burundi, les autorités religieuses ont également participé à des processus de médiation, tandis que certaines expressions religieuses dissidentes ont suscité la vigilance des pouvoirs publics²⁰. L'Ouganda présente, pour sa part, une pluralité confessionnelle dans laquelle les communautés chrétiennes et musulmanes occupent une place importante dans la vie nationale²¹. La religion ne constitue donc pas un facteur sécuritaire en soi. Elle devient cependant un élément du complexe régional lorsque les acteurs religieux participent à la médiation, à la mobilisation sociale ou à la construction des représentations politiques.

2.3. Les migrations et la transnationalisation des crises

La proximité sociale est particulièrement visible dans les mouvements de populations. Les déplacements forcés ont régulièrement traversé les frontières nationales et contribué à transformer des crises internes en crises régionales. L'arrivée massive de réfugiés rwandais en RDC à partir de 1994 constitue à cet égard un tournant majeur. Les déplacements de populations ont profondément modifié les équilibres politiques et sécuritaires dans l'Est congolais. La militarisation progressive des identités locales a notamment favorisé la constitution ou la consolidation de groupes d'autodéfense. Les appartenances communautaires ont ainsi pu être transformées en critères de mobilisation militaire. La question foncière a également joué un rôle important. Dans les espaces densément peuplés du Kivu, la concurrence pour l'accès à la terre s'est combinée aux questions de citoyenneté, d'appartenance communautaire et de contrôle politique²². L'intérêt de cette dimension pour la théorie des Complexes régionaux de sécurité est fondamental : les frontières étatiques ne suffisent plus à contenir les conséquences des crises. Les conflits circulent avec les populations, les armes, les ressources et les réseaux politiques.

2.4. Les proximités politiques et les asymétries de gouvernance

La proximité politique constitue une dimension essentielle du complexe régional. Les États de l'Afrique des Grands Lacs présentent des trajectoires institutionnelles différentes, mais leurs politiques internes ont régulièrement des effets transfrontaliers. Les contrastes entre les modèles de gouvernance du Rwanda, de l'Ouganda, de la RDC et du Burundi illustrent cette hétérogénéité. Certains États ont développé des appareils sécuritaires fortement centralisés, tandis que d'autres demeurent caractérisés par une gouvernance plus fragmentée et une forte présence de pratiques informelles. En la RDC, notamment, la coexistence entre institutions formelles et pratiques informelles a contribué à produire ce que Titeca et De Herdt qualifient de formes de « gouvernance réelle » et de normes pratiques²³. Cette configuration ne signifie pas nécessairement l'absence de gouvernance ; elle traduit plutôt une coexistence complexe entre normes officielles et arrangements pratiques.

Cette asymétrie institutionnelle peut cependant favoriser la circulation des groupes armés et des réseaux transfrontaliers. Les oppositions armées trouvent dans les différences de capacité étatique des possibilités de sanctuarisation ou de recomposition. Ainsi, les proximités politiques contribuent à la formation du complexe régional,

¹⁸ DE SAINT MOULIN, L., *La place de la religion dans la société à Kinshasa et en RD Congo*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 80.

¹⁹ PETIT FUTE, « Découvrez le Rwanda : Religions », 2024, en ligne (<https://www.petitfute.com/p121-rwanda/decouvrir/d1134-religions/>).

²⁰ ACQUIER, J.-L., *Le Burundi*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1986, p. 126.

²¹ CONSTANTIN, F., « Minorité religieuse et luttes politiques dans l'espace ougandais », in *Politique africaine*, n°4, 1981, pp. 71-89.

²² LUNANGA BUSANYA, J., *Géopolitique et conflits identitaires en RDC*, Kinshasa, Compodor, 2009, pp. 28-32.

²³ TITECA, K. et DE HERDT, T., « Real Governance and Practical Norms in Sub-Saharan Africa: The Case of the Democratic Republic of Congo », in *African Affairs*, vol. 110, n° 439, 2011, pp. 213-231 ; PRUNIER, G., *L'Afrique des Grands Lacs : deux décennies de guerres*, Paris, Perrin, 2011.

mais elles ne produisent pas nécessairement de convergence politique. Elles peuvent au contraire accentuer la compétition entre États.

2.5. Les proximités économiques et l'ambivalence de l'interdépendance

2.5.1. L'institutionnalisation de la proximité régionale

Face à la persistance des crises, les États ont progressivement tenté d'institutionnaliser leurs interdépendances. La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) constitue l'un des principaux cadres destinés à favoriser le dialogue régional et la coopération en matière de paix et de sécurité. L'adhésion de la RDC à l'*East African Community* (EAC) constitue une autre évolution majeure. Elle inscrit davantage la RDC dans les dynamiques économiques et politiques de l'Afrique orientale. Cet arrimage ne peut être réduit à une simple ouverture commerciale. Il traduit également une volonté d'intégration institutionnelle et de connexion aux corridors régionaux. Il révèle cependant une contradiction fondamentale : l'intégration économique progresse plus rapidement que la construction de la confiance stratégique. La proximité institutionnelle demeure ainsi ambivalente. Les États participent aux mêmes organisations tout en conservant des perceptions de menace et des stratégies sécuritaires concurrentes.

2.5.2. L'intégration économique par les échanges transfrontaliers

La proximité économique des États de l'Afrique des Grands Lacs repose largement sur l'intensité des échanges transfrontaliers. Dans l'espace frontalier entre la RDC et l'Ouganda, le commerce informel joue notamment un rôle considérable dans la subsistance des populations²⁴. Cette économie transfrontalière possède une double fonction. D'une part, elle permet aux populations de contourner les insuffisances des circuits économiques et administratifs formels. D'autre part, elle réduit la capacité des États à contrôler totalement les flux commerciaux et fiscaux. L'économie informelle apparaît donc comme une forme d'intégration « par le bas ». Elle rapproche les sociétés plus rapidement que ne le font parfois les institutions étatiques. Mais cette intégration peut également alimenter les réseaux criminels lorsque les mécanismes de contrôle sont faibles.

2.5.3. Ressources naturelles, prédation et économie de guerre

La présence de ressources minières stratégiques dans l'Est de la RDC constitue l'une des dimensions les plus controversées de l'interdépendance régionale. Les convoitises exercées par les acteurs nationaux et transnationaux sur ces ressources contribuent à structurer des économies de prédation²⁵. L'exploitation des ressources ne constitue toutefois pas une cause unique des conflits. Elle interagit avec les rivalités politiques, la faiblesse de l'État, la présence des groupes armés et les stratégies des acteurs régionaux. L'économie minière doit ainsi être analysée comme une composante d'un système de conflictualité plus large. Dans ce système, les ressources peuvent financer les groupes armés, soutenir les réseaux commerciaux transfrontaliers et renforcer les capacités économiques des acteurs impliqués dans les conflits.

2.5.4. Les corridors régionaux et la recomposition géoéconomique

L'enclavement de plusieurs États de la région rend les corridors de transport particulièrement stratégiques. Les connexions avec Mombasa et Dar es-Salaam renforcent l'intégration de l'Est congolais dans les réseaux économiques est-africains. L'adhésion de la RDC à l'EAC peut dès lors être interprétée comme une tentative de transformer cette dépendance géographique en avantage institutionnel.

²⁴ TITECA, K., « Tycoons and Contraband: Informal Cross-border Trade in West Nile, North-western Uganda », *Journal of Eastern African Studies*, vol. 6, n° 1, 2012, pp. 47-63.

²⁵ JACQUEMOT, P., « Est de la RD Congo convoitises des voisins, groupes armés et prédation minière », 15 avril 2025, en ligne (<https://hal.science/hal-05029158v1/file/RD%20Congo%20Mines%20%20avril%202025.pdf>).

Toutefois, la dépendance économique peut également devenir une source de vulnérabilité stratégique lorsque les États perçoivent les infrastructures, les banques, les routes ou les corridors comme des instruments d'influence. L'interdépendance économique apparaît ainsi doublement ambivalente : elle peut favoriser la coopération, mais elle peut également devenir un instrument de puissance.

3. La conflictualité comme indicateur de l'immaturité du complexe régional de sécurité

L'existence de proximités multiples ne suffit donc pas à établir l'existence d'une communauté de sécurité. La spécificité de l'Afrique des Grands Lacs réside précisément dans le fait que ces proximités sont constamment traversées par la méfiance et la perception de menaces. Dans la perspective de Buzan, un complexe régional de sécurité se caractérise par un ensemble d'États dont les préoccupations sécuritaires sont suffisamment interdépendantes pour qu'elles ne puissent être raisonnablement analysées séparément²⁶. En Afrique des Grands Lacs, cette interdépendance est particulièrement forte. Toutefois, elle demeure largement conflictuelle.

3.1. La prévalence du dilemme de sécurité

Le dilemme de sécurité constitue l'un des mécanismes centraux permettant d'expliquer cette contradiction. Lorsqu'un État renforce ses capacités militaires pour améliorer sa sécurité, ses voisins peuvent interpréter cette action comme une menace et chercher à renforcer à leur tour leurs propres capacités²⁷. En Afrique des Grands Lacs, cette dynamique produit une spirale de méfiance. Les interventions militaires, le soutien présumé ou avéré à des groupes armés et la militarisation des frontières renforcent les perceptions de menace. Les politiques de sécurité tendent ainsi à être pensées en termes de profondeur stratégique et de prévention de la menace extérieure. Dans cette configuration, la sécurité nationale est fréquemment recherchée au détriment de la sécurité collective.

3.2. La diplomatie de la méfiance et la guerre par procuration

La méfiance stratégique est renforcée par l'utilisation de groupes armés comme instruments de politique régionale. L'histoire des conflits congolais montre que des acteurs régionaux ont régulièrement soutenu ou utilisé des mouvements armés pour défendre leurs intérêts stratégiques²⁸. Cette logique contribue à déplacer les conflits au-delà des frontières nationales. Les groupes armés deviennent alors des instruments de projection de puissance. La situation produit une forme de « guerre tiède »²⁹, caractérisée par une forte tension politique et militaire sans rupture complète des relations diplomatiques et institutionnelles. La participation simultanée aux organisations régionales et le soutien direct ou indirect à des acteurs armés illustrent cette contradiction. Cette configuration rend difficile la constitution d'une communauté de sécurité au sens de Karl Deutsch, laquelle suppose que les États développent des attentes suffisamment fortes de règlement pacifique de leurs différends³⁰.

3.3. L'interpénétration des menaces

L'Est de la RDC constitue l'illustration la plus manifeste de l'interpénétration des menaces. Les crises internes congolaises se combinent avec les préoccupations sécuritaires du Rwanda, de l'Ouganda et d'autres acteurs régionaux. L'effondrement des capacités étatiques dans certaines zones de l'Est congolais a favorisé le développement d'une économie politique de la violence et l'exploitation des ressources naturelles³¹. Les guerres de 1996 et 1998 ont ensuite

²⁶ BUZAN, B. et WÆVER, O., *Regions and Powers: The Structure of International Security*, Cambridge University Press, 2003, p. 240.

²⁷ BUZAN, B., *People, States and Fear: An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, 2nd ed., Boulder, Lynne Rienner, 1991, p. 175 ; FOUILLET, T., « Le dilemme de sécurité : caractériser la vision stratégique d'un État au XXI^e siècle ? », *Revue Défense Nationale*, vol. 2, n° 837, 2021, pp. 89-94.

²⁸ BRAECKMAN, C., *Les nouveaux prédateurs : Politique des puissances en Afrique centrale*, Bruxelles, Éditions Aden, 2009 ; STEARNS, J., *Dancing in the Glory of Monsters: The Collapse of the Congo and the Great War of Africa*, New York, Public Affairs, 2011.

²⁹ La « guerre tiède » (*lukewarm war*) désigne une situation de tension paroxystique altérant les rapports diplomatiques sans rupture totale des échanges, institutionnalisant une « paix violente » où la confrontation armée par groupes interposés coexiste avec la participation à des organisations régionales telles que l'EAC et la CIRGL.

³⁰ BATTISTELLA, D., « L'apport de Karl Deutsch à la théorie des relations internationales », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 10, n°4, 2003, pp.567-585.

³¹ JACQUEMOT, P., « Ressources minérales, armes et violences dans les Kivus (RDC) », in *Hérodote*, vol. 134, n° 3, 2009, p. 50.

renforcé la dimension régionale de la conflictualité congolaise. Les interventions rwandaise et ougandaise et le recours à des mouvements armés ont contribué à internationaliser durablement les conflits internes³².

Le M23 constitue une illustration contemporaine de cette interpénétration. Les rapports des Nations Unies ont documenté le soutien extérieur dont le mouvement a bénéficié, tandis que les autorités rwandaises ont régulièrement justifié leur politique par la nécessité de faire face à la menace des FDLR et à la question de la sécurité des populations tutsi congolaises³³. La coexistence de ces récits sécuritaires contradictoires contribue à bloquer la coopération régionale. Kinshasa présente prioritairement la situation comme une agression extérieure, tandis que Kigali insiste sur les menaces provenant de groupes armés opérant depuis le territoire congolais³⁴. La sécurité devient ainsi un objet de confrontation discursive autant que militaire.

3.4. Les groupes armés comme acteurs de l'interdépendance sécuritaire

La multiplication des groupes armés constitue un autre indicateur de l'immaturité du complexe. La coopération ponctuelle entre les forces étatiques et certains groupes armés locaux, notamment les Wazalendo, illustre les difficultés rencontrées par l'État congolais pour monopoliser durablement les moyens légitimes de coercition³⁵. Cette situation produit un paradoxe : pour répondre à une menace, l'État recourt parfois à des acteurs susceptibles de contribuer eux-mêmes à la fragmentation de l'espace sécuritaire. La frontière entre acteurs étatiques et non étatiques devient alors particulièrement poreuse. La sécurité régionale ne peut plus être expliquée uniquement à partir des relations interétatiques.

4. L'inefficacité des mécanismes de régulation

L'immaturité du complexe régional ne se manifeste pas uniquement par la persistance des conflits. Elle apparaît également dans la difficulté des mécanismes régionaux et internationaux à transformer l'interdépendance conflictuelle en coopération durable.

4.1. Les limites de l'arbitrage international

La présence de la MONUSCO depuis 1999 illustre les difficultés de la communauté internationale à stabiliser durablement l'Est de la RDC. Les analyses consacrées à l'évolution de la mission soulignent les limites de son action et les difficultés rencontrées dans la protection des civils et la transformation des rapports de force locaux³⁶. Au niveau régional, la CIRGL constitue un cadre important de dialogue, mais ses mécanismes demeurent confrontés aux divergences d'intérêts entre les États membres³⁷. La crise congolaise a également donné lieu à plusieurs médiations successives, dont certaines ont été conduites sous l'égide de l'Union africaine³⁸. La multiplication de ces initiatives témoigne à la fois de la volonté de régulation et de la difficulté à instaurer un mécanisme suffisamment contraignant. Le problème n'est donc pas l'absence totale d'institutions, mais plutôt leur difficulté à produire des effets contraignants sur les comportements des États.

³² MARRIAGE, Z., *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*, New York, Routledge, 2016, pp. 42-51 ; PRUNIER, G., « L'Ouganda et les guerres congolaises », *Politique africaine*, n° 3, 1999, p. 45 ; STEIN SUNDSTØL, E., « The Congo war and the prospects for state formation: Rwanda and Uganda compared », *Working Paper*, n° 675, 2005, p. 1102.

³³ CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, S/2014/42, Lettre du Groupe d'experts sur la RDC, par. 28 ; S/2012/348/Add.1, Conseil de sécurité, Nations Unies, 2012 ; S/2012/348/Add.1, Additif au rapport du Groupe d'experts concernant la RDC, 27 juin 2012.

³⁴ CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, S/2012/348/Add.1, 27 juin 2012.

³⁵ HUMAN RIGHTS WATCH, « RD Congo : Des unités de l'armée ont collaboré avec des groupes armés responsables d'abus », 18 octobre 2022, en ligne (<https://www.hrw.org/fr/news/2022/10/18/rd-congo-des-unites-de-larmee-ont-collabore-avec-des-groupes-armes-responsables>).

³⁶ LAGRANGE, M.-A. et VIRCOULON, T., « Réflexions sur 17 ans de présence de l'ONU en République démocratique du Congo », *Notes de l'Ifri*, 2016, en ligne (https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated_files/documents/atoms/files/reflexions_sur_17_ans_de_presence_de_lonu_en_republique_de_mocratique_du_congo_4.pdf).

³⁷ LAGRANGE, M.-A., « Les mécanismes de paix régionaux dans les Grands Lacs : des outils incapables de promouvoir la démocratie ? », in *Revue Tiers Monde*, vol. 228, n° 4, 2016, pp. 143-161.

³⁸ RADIO OKAPI, « RDC : l'UA désigne Edem Kodjo facilitateur du dialogue national », 7 mai 2016, en ligne (<https://www.radiookapi.net/2016/04/07/actualite/politique/rdc-lua-designe-edem-kodjo-facilitateur-du-dialogue-national>).

4.2. L'échec relatif de la régulation des minerais de conflit

La question des minerais de conflit révèle également les limites de la régulation normative. Plusieurs dispositifs ont cherché à rompre le lien entre exploitation des ressources naturelles et financement des groupes armés, notamment le *Dodd-Frank Act* américain, les dispositifs européens et les mécanismes régionaux de certification³⁹.

Cependant, la criminalité économique possède une forte capacité d'adaptation. Le déplacement d'une partie des réseaux vers l'or, dont la traçabilité demeure particulièrement difficile, illustre cette plasticité⁴⁰. La faiblesse des administrations locales, les pratiques corruptives et les insuffisances des mécanismes de contrôle réduisent également l'efficacité des systèmes de certification⁴¹. La régulation produit ainsi un paradoxe : elle peut réduire la visibilité de certaines filières sans nécessairement supprimer les réseaux économiques qui alimentent les conflits.

5. L'intégration économique régionale : moteur de paix ou nouveau terrain de compétition ?

Dans une perspective libérale des relations internationales, l'interdépendance économique peut contribuer à réduire les incitations à la guerre en augmentant le coût des conflits⁴². En Afrique des Grands Lacs, cette hypothèse demeure cependant difficile à confirmer. L'adhésion de la RDC à l'EAC représente une avancée importante dans l'intégration régionale. Elle permet de renforcer les échanges, d'améliorer les connexions infrastructurelles et d'intégrer davantage l'économie congolaise aux réseaux est-africains. Mais l'intégration économique ne produit pas automatiquement une confiance politique. Elle peut également créer de nouveaux rapports de dépendance et de nouvelles compétitions pour le contrôle des flux économiques. Le secteur bancaire fournit une illustration de cette recomposition. La fusion de la BCDC avec Equity Bank Congo en 2020, donnant naissance à Equity BCDC, symbolise l'entrée accrue de capitaux et d'acteurs économiques est-africains dans l'économie congolaise⁴³. De même, les infrastructures routières et les corridors commerciaux peuvent devenir des instruments de projection de puissance lorsque leur construction et leur contrôle s'inscrivent dans des stratégies géopolitiques concurrentes⁴⁴. L'intégration économique apparaît donc comme une **interdépendance ambivalente** : elle rapproche les économies tout en pouvant accroître les asymétries de puissance.

6. Discussion : une interdépendance sécuritaire sans communauté de sécurité

L'analyse précédente permet de préciser la portée de la notion d'« immaturité » appliquée au complexe régional de l'Afrique des Grands Lacs. L'Afrique des Grands Lacs ne constitue donc pas un complexe régional de sécurité immature parce qu'elle serait insuffisamment interdépendante ; elle est immature précisément parce que son interdépendance sécuritaire est forte, mais demeure essentiellement conflictuelle, faiblement institutionnalisée et insuffisamment convertie en mécanismes de confiance et de sécurité collective.

- Premièrement, la région satisfait clairement au critère de proximité. Les États sont géographiquement contigus et leurs sociétés, économies et systèmes politiques entretiennent des interactions permanentes.

³⁹ DE PUTTER, T. et DELVAUX, C., « Certifier les ressources minérales dans la région des Grands Lacs », in *Politique étrangère*, n° 2, 2013.

⁴⁰ LAGRANGE, M.-A. et VIRCOULON, T., *République démocratique du Congo : à l'est rien de nouveau*, Paris, Ifri, 2022, p. 31 ; MWETAMINWA, J. et VIRCOULON, T., « Un scandale sino-congolais. L'exploitation illégale des minerais et des forêts par les entreprises chinoises au Sud-Kivu », *Notes de l'Ifri*, février 2022, en ligne (https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated_files/documents/atoms/files/mwetaminwa_vircoulon_scandale_sino_congolais_2022.pdf).

⁴¹ VIRCOULON, T., « Derrière le problème des minerais des conflits, la gouvernance du Congo », *International Crisis Group*, 2011, en ligne (<https://www.crisisgroup.org/fr/cmt/africa/democratic-republic-congo/derriere-le-probleme-des-minerais-des-conflits-la-gouvernance-du-congo-0>).

⁴² KABAMBA WA KABAMBA, G., *La communauté économique africaine du XXI^e siècle. Mythe ou réalité ?*, Kinshasa, éd. MES, 2003, p. 25 ; TENIER, J., « Intégration régionale et mondialisation », *Documentation française*, n° 70-71, 2003, pp. 9-10 ; DIANGITUKWA, F., *Géopolitique, intégration régionale et mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 37.

⁴³ La Banque Commerciale du Congo (BCDC), fondée en 1909, a fusionné avec Equity Bank Congo en 2020 pour devenir Equity BCDC, marquant une transformation importante du paysage bancaire congolais.

⁴⁴ MORISHO MWANA BININGO, N., « Nouvelles dynamiques de conflits dans la province du Nord Kivu », in MORISHO, N. (dir.), *Résurgence du Mouvement du 23 mars : quel avenir pour la Région des Grands Lacs africains ?*, Goma, Pole Institute, 2023, pp. 22-25.

- Deuxièmement, les menaces sont fortement interdépendantes. Une crise interne dans un État peut rapidement devenir un problème sécuritaire pour ses voisins. Les déplacements de populations, les groupes armés, les trafics et les interventions militaires démontrent cette interpénétration.
- Troisièmement, cette interdépendance demeure essentiellement négative. Les États sont liés davantage par leurs perceptions réciproques de menace que par une confiance institutionnalisée.
- Quatrièmement, les mécanismes de régulation ne sont pas suffisamment robustes pour transformer cette interdépendance conflictuelle en coopération durable. Les organisations régionales et internationales existent, mais leur capacité à contraindre les comportements des acteurs demeure limitée.

L'imaturité du complexe ne signifie donc pas une absence d'organisation régionale. Elle désigne plutôt une incapacité à convertir une interdépendance sécuritaire dense en relations de confiance et en mécanismes collectifs de gestion des menaces. Cette précision est importante. L'Afrique des Grands Lacs n'est pas dépourvue de coopération. Elle connaît au contraire de nombreuses formes de coopération diplomatique, économique et sécuritaire. Le problème réside dans leur incapacité à neutraliser les logiques concurrentes de puissance et de méfiance.

7. Conclusion

L'analyse de l'Afrique des Grands Lacs à partir de la théorie des Complexes régionaux de sécurité permet de mettre en évidence une configuration paradoxale. La région est fortement intégrée par la géographie, les mobilités humaines, les économies transfrontalières, les ressources naturelles et les interactions politiques. Pourtant, cette densité d'interactions ne s'est pas transformée en communauté de sécurité.

L'interdépendance sécuritaire constitue même, dans plusieurs situations, un facteur de reproduction de l'insécurité. Les conflits internes débordent les frontières, les groupes armés circulent, les populations se déplacent, les ressources alimentent les réseaux de prédation et les États développent des stratégies de profondeur visant à neutraliser les menaces perçues chez leurs voisins.

L'hypothèse de départ se trouve ainsi globalement confirmée : l'Afrique des Grands Lacs peut être appréhendée comme un complexe régional de sécurité immature, non parce que les États seraient faiblement interdépendants, mais parce que leur interdépendance demeure principalement conflictuelle et insuffisamment régulée.

Cette conclusion permet également de nuancer plusieurs postulats de la théorie des Complexes régionaux de sécurité.

- Le primat des préoccupations régionales est largement corroboré : les États accordent une importance particulière aux menaces provenant de leur environnement immédiat. Toutefois, ces préoccupations ne sont pas suffisamment partagées pour produire une conception collective de la sécurité.
- L'interdépendance sécuritaire fondée sur la proximité géographique est également corroborée, mais elle doit être nuancée. La proximité crée bien l'interdépendance, sans garantir la coopération. Elle peut produire de la solidarité, mais également de la rivalité.
- Le dépassement du stato-centrisme est particulièrement visible. Les groupes armés, les réseaux commerciaux, les organisations religieuses, les acteurs économiques et les organisations internationales participent désormais à la production de la sécurité régionale.
- Enfin, l'élargissement de l'agenda sécuritaire est manifeste. Les dimensions militaires demeurent centrales, mais elles sont désormais liées aux questions économiques, environnementales, démographiques, migratoires et sociales.

En définitive, le principal enseignement de cette étude est que l'interdépendance ne produit pas mécaniquement la sécurité. Dans un environnement marqué par la méfiance stratégique, les asymétries de puissance et la faiblesse des mécanismes de régulation, elle peut devenir un mécanisme de reproduction de l'insécurité.

L'enjeu pour l'Afrique des Grands Lacs n'est donc pas de créer une interdépendance qui existe déjà, mais de transformer une interdépendance conflictuelle en interdépendance coopérative, notamment par le renforcement des mécanismes régionaux de confiance, de vérification, de règlement des différends et de régulation des ressources stratégiques. C'est à cette condition que le complexe régional pourrait progressivement évoluer d'une configuration immature vers une communauté de sécurité plus stable.

8. Bibliographie

A. Documents officiels

- CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, Rapport final du groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, S/2008/43, 13 février 2008.
- CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, Lettre datée du 26 juin 2012 adressée au président du Conseil de sécurité par le président du comité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la RDC, S/2012/348/Add.1, 27 juin 2012.
- CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, Lettre datée du 22 janvier 2014 de la Coordinatrice du Groupe d'experts sur la RDC, S/2014/42.

B. Ouvrages

- ACQUIER, J.-L., *Le Burundi*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1986.
- BEN HAMMOUDA, H., *Burundi, Histoire économique et politique d'un conflit*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- BRAECKMAN, C., *Les nouveaux prédateurs : Politique des puissances en Afrique centrale*, Bruxelles, Éditions Aden, 2009.
- BUZAN, B., *People, States and Fear: An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, 2nd ed., Boulder, Lynne Rienner, 1991.
- BUZAN, B. et WÆVER, O., *Regions and Powers: The Structure of International Security*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- DE SAINT MOULIN, L., *La place de la religion dans la société à Kinshasa et en RD Congo*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- DIANGITUKWA, F., *Géopolitique, intégration régionale et mondialisation. Plaidoyer pour la création d'une communauté économique des pays côtiers de l'Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- DUBRESSON, A., MARCHAL, J.-Y. et RAISON, J.-P. (dir.), *Géographie universelle : les Afriques au sud du Sahara*, Paris, Belin, 1999.
- GIEC (IPCC), *Climate Change 2013: The Physical Science Basis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- KABAMBA WA KABAMBA, G., *La communauté économique africaine du XXIe siècle. Mythe ou réalité ?*, Kinshasa, éd. MES, 2003.
- LAGRANGE, M.-A. et VIRCOULON, T., *République démocratique du Congo : à l'est rien de nouveau*, Paris, Ifri, 2022.
- LECLERC, J., *République Démocratique du Congo : aménagement linguistique dans le monde*, Québec, Université Laval, 2006.
- LUKUNDA VAKALA, R., *La conférence Internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs*, Kinshasa, CEDS, 2004.
- LUNANGA BUSANYA, J., *Géopolitique et conflits identitaires en RDC*, Kinshasa, Compodor, 2009.
- MARRIAGE, Z., *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*, New York, Routledge, 2016.
- PÉAN, P., *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris, Fayard, 2010.

- PRUNIER, G., *L'Afrique des Grands Lacs : deux décennies de guerres*, Paris, Perrin, 2011.
- REMACLE, E. et ROSOUX, V. (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Des conflits à la paix*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2007.
- SCHLÜTER, T. et HAMPTON, C., *Geology of East Africa*, Berlin/Stuttgart, Borntraeger, 1997.
- SHYAKA, A., *La résolution des conflits en Afrique des Grands Lacs*, Butare, Éditions de l'Université Nationale du Rwanda, 2004.
- STEARNS, J., *Dancing in the Glory of Monsters: The Collapse of the Congo and the Great War of Africa*, New York, Public Affairs, 2011.

C. Articles et contributions dans des ouvrages collectifs

- BATTISTELLA, D., « L'apport de Karl Deutsch à la théorie des relations internationales », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n° 4, 2003, pp. 567-585.
- BLANC, F., « L'Afrique des Grands Lacs balkanisée ? », *Conflits*, n° 31, 2021, p. 21.
- CONSTANTIN, F., « Minorité religieuse et luttes politiques dans l'espace ougandais », *Politique africaine*, n° 4, 1981, pp. 71-89.
- DE PUTTER, T. et DELVAUX, C., « Certifier les ressources minérales dans la région des Grands Lacs », *Politique étrangère*, n° 2, 2013.
- FOUILLET, T., « Le dilemme de sécurité : caractériser la vision stratégique d'un État au XXI^e siècle ? », *Revue Défense Nationale*, vol. 2, n° 837, 2021, pp. 89-94.
- JACQUEMOT, P., « Ressources minérales, armes et violences dans les Kivus (RDC) », *Hérodote*, vol. 134, n° 3, 2009, p. 50.
- JACQUEMOT, P., « Le Rwanda et la République démocratique du Congo. David et Goliath dans les Grands Lacs », *Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 95, 2014, p. 39.
- LAGRANGE, M.-A., « Les mécanismes de paix régionaux dans les Grands Lacs : des outils incapables de promouvoir la démocratie ? », *Revue Tiers Monde*, vol. 228, n° 4, 2016, pp. 143-161.
- LAGRANGE, M.-A. et VIRCOULON, T., « Réflexions sur 17 ans de présence de l'ONU en République démocratique du Congo », *Notes de l'Ifri*, 2016, URL : https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated_files/documents/atoms/files/reflexions_sur_17_ans_de_presence_de_lonu_en_republique_democratique_du_congo_4.pdf
- MORISHO MWANA BININGO, N., « Nouvelles dynamiques de conflits dans la province du Nord Kivu : une guerre d'influence économique et géostratégique », in MORISHO MWANA BININGO, N. (dir.), *Résurgence du Mouvement du 23 mars : quel avenir pour la Région des Grands Lacs africains ?*, Goma, Les éditions de Pole Institute, 2023, pp. 22-25.
- MWETAMINWA, J. et VIRCOULON, T., « Un scandale sino-congolais. L'exploitation illégale des minerais et des forêts par les entreprises chinoises au Sud-Kivu », *Notes de l'Ifri*, février 2022, URL : https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated_files/documents/atoms/files/mwetaminwa_vircoulon_scandale_sino_congolais_2022.pdf
- PRUNIER, G., « L'Ouganda et les guerres congolaises », *Politique africaine*, n° 3, 1999, p. 45.
- STEIN SUNDSTØL, E., « The Congo war and the prospects for state formation: Rwanda and Uganda compared », *Working Paper*, n° 675, 2005.
- TAITHE, A., « Le changement climatique dans la région des Grands Lacs », *Les Cahiers d'Afrique de l'Est*, n° 48, 2014, pp. 37-50.
- TENIER, J., « Intégration régionale et mondialisation », *Documentation française*, n° 70-71, 2003, pp. 9-10.
- TITECA, K., « Tycoons and Contraband: Informal Cross-border Trade in West Nile, North-western Uganda », *Journal of Eastern African Studies*, vol. 6, n° 1, 2012, pp. 47-63.
- TITECA, K. et DE HERDT, T., « Real Governance and Practical Norms in Sub-Saharan Africa: The Case of the Democratic Republic of Congo », *African Affairs*, vol. 110, n° 439, 2011, pp. 213-231.
- WANNEAU, K. et GEMENNE, F., « Climate and Security », *Working Paper*, n° 12/13, IDDRI, 2013.

D. Rapports officiels, documents institutionnels et sources en ligne

- HUMAN RIGHTS WATCH, « RD Congo : Des unités de l'armée ont collaboré avec des groupes armés responsables d'abus », 18 octobre 2022, URL : <https://www.hrw.org/fr/news/2022/10/18/rd-congo-des-unites-de-larmee-ont-collabore-avec-des-groupes-armes-responsables>
- JACQUEMOT, P., « Est de la RD Congo convoitises des voisins, groupes armés et prédation minière », 15 avril 2025, URL : <https://hal.science/hal-05029158v1/file/RD%20Congo%20Mines%20%20avril%202025.pdf>
- PETIT FUTE, « Découvrez le Rwanda : Religions », 2024, URL : <https://www.petitfute.com/p121-rwanda/decouvrir/d1134-religions/>
- RADIO OKAPI, « RDC : l'UA désigne Edem Kodjo facilitateur du dialogue national », 7 mai 2016, URL : <https://www.radiookapi.net/2016/04/07/actualite/politique/rdc-lua-designe-edem-kodjo-facilitateur-du-dialogue-national>
- THE ECONOMIST, « Drying up and Flooding out », 10 mai 2007, URL : <https://www.economist.com/2007/05/10/drying-up-and-flooding-out>
- VIRCOULON, T., « Derrière le problème des minerais des conflits, la gouvernance du Congo », *International Crisis Group*, 2011, URL : <https://www.crisisgroup.org/fr/cmt/africa/democratic-republic-congo/derriere-le-probleme-des-minerais-des-conflits-la-gouvernance-du-congo-0>.